****

**LE CENTRE DE GESTION DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON RECRUTE**

**5 MEDECINS DE PREVENTION POUR LES BESOINS DES LYCEES DE LA REGION AURA À TEMPS NON COMPLET.**

**Secteurs recherchés :**

* **1 poste pour le département de l’AIN**
* **1 poste pour les départements de l’ARDECHE et la DROME**
* **1 poste pour les départements de l’ALLIER, CANTAL et le siège de la Région de CLERMONT FERRAND**
* **1 poste pour le Département de l’ISERE**
* **1 poste pour les départements de la SAVOIE et HAUTE-SAVOIE**

**Plusieurs secteurs pourront être cumulés selon les souhaits et les possibilités pour tenir compte des contraintes géographiques et afin de ne pas excéder un temps complet. Le temps de travail sera annualisé sur certains secteurs.**

Sous la responsabilité du chef de service Médecine préventive, au sein d’une équipe composée de 15 médecins et 3 infirmières gérant 350 collectivités et 30 000 agents, vous serez chargé(e) des missions suivantes :

* Assurer le suivi médical des agents des lycées de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et/ou des effectifs du personnel territorial qui relèvent de ce service en application de la réglementation spécifique à la fonction publique territoriale,
* Exercer une mission de conseil en matière d’amélioration des conditions de travail, d’hygiène des locaux et de protection contre les risques professionnels.

**Connaissances :**

* Diplôme en médecine du travail ou titulaire d’un titre équivalent, sinon médecin intéressé par la santé au travail et la prévention des risques professionnels souhaitant se former ou se reconvertir dans cette spécialité.
* Bonne maîtrise des outils bureautiques (travail sur PC, logiciel MEDTRA)
* Permis de conduire et véhicule indispensables
* La connaissance de l’environnement des collectivités territoriales serait un plus.

**Qualités requises** :

* Aisance relationnelle et goût pour le travail en équipe
* Aptitude au dialogue
* Dynamisme et mobilité
* Autonomie

Au quotidien, sur le plan matériel, transport et utilisation d’un ordinateur et d’une clé 3G, d’un smartphone, de matériel médical (tensiomètre, audiomètre, visiotest, etc…).

**Rémunération** : Déterminée en fonction de l’expérience - une mise à disposition d’un véhicule de service est possible sous conditions de volume de kilométrage effectué

**Date de prise de fonctions** : au plus tôt

Pour tout renseignement complémentaire sur les postes, contacter le Docteur Christine REYNES, chef du service médecine préventive, au 04-72-38-49-57 ou au 04-72-38-49-50 ou Madame Cécile BERASSEN, Chef du service des Ressources humaines au 04-72-38-49-50.

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser au plus tard le 15 février 2019 à : Monsieur Le Président du Centre de Gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon, 9 allée Alban Vistel, 69110 Sainte Foy-Lès-Lyon ou sur personnel@cdg69.fr .